

États-Unis

| | | |
|---|-------------------------------|---|
| Population née à l'étranger – 2022 | 14 % de la population | Principaux pays de naissance : Mexique (25 %), Inde (6 %), Chine (4 %) |
| Taille : 47.3 millions, 51 % de femmes | Évolution depuis 2012 : +15 % | |

En 2021, les États-Unis ont accueilli 835 000 nouveaux immigrants à long terme ou permanents (y compris les changements de statut), soit 44 % de plus qu'en 2020. Ce chiffre comprend 12.5 % de migrants de travail, 76 % de membres de la famille (y compris la famille accompagnante) et 5.8 % de migrants humanitaires. Environ 399 000 permis ont été délivrés à des étudiants en mobilité internationale dans l'enseignement supérieur et 653 000 à des travailleurs migrants temporaires et saisonniers.

Le Mexique, l'Inde et la Chine étaient les trois principales nationalités des nouveaux arrivants en 2021. Parmi les 15 premiers pays d'origine, l'Inde a enregistré la plus forte augmentation (+46 800) et le Viet Nam la plus forte diminution (-13 400) des flux vers les États-Unis par rapport à l'année précédente.

En 2022, le nombre de primo-demandeurs d'asile a augmenté de 290 %, pour atteindre environ 730 000. La majorité des demandeurs étaient originaires de Cuba (157 000), du Venezuela (139 000) et du Honduras (43 000). La plus forte augmentation depuis 2021 concerne les ressortissants de Cuba (+144 000) et la plus forte diminution les ressortissants de Chine (4 600). Sur les 226 000 décisions prises en 2022, 21 % étaient positives.

L'émigration des citoyens américains vers les pays de l'OCDE a augmenté de 36 % en 2021, pour atteindre 102 000 personnes. Environ 12 % de ce groupe a émigré vers le Canada, 9 % vers l'Espagne et 9 % vers le Royaume-Uni.

Le Bureau de la citoyenneté et des services d'immigration des États-Unis (USCIS) participe à de nombreuses initiatives visant à réduire les obstacles à l'immigration légale et à promouvoir la citoyenneté et l'intégration.

Le 15 mars 2022, la loi de 2022 sur la réforme et l'intégrité du programme EB-5 a été adoptée. Le programme EB-5 permet aux investisseurs admissibles de déposer une demande de résidence permanente légale sous réserve de remplir certaines conditions. Entre autres, la nouvelle législation autorise la mise en place d'un nouveau programme des centres régionaux jusqu'au 30 septembre 2027. L'USCIS est en train de mettre à jour ses directives et réglementations pour mettre en œuvre les nouvelles dispositions légales.

Plusieurs modifications ont été apportées au système de la carte verte. Depuis décembre 2022, la validité de la carte verte est automatiquement prolongée pour tous les résidents permanents légaux qui déposent une demande de naturalisation. Le renouvellement de la carte verte n'est donc plus nécessaire en cas d'expiration de celle-ci pendant le traitement de la demande. En janvier 2023, l'USCIS a présenté le nouveau modèle de la carte verte et des documents d'autorisation d'emploi, qui inclut une nouvelle technologie de protection contre la fraude.

En septembre 2022, le Département de la Sécurité intérieure (DHS) a publié une règle définitive pour maintenir et renforcer le dispositif d'action différée pour les arrivées d'enfants (DACA). L'USCIS continue d'accepter les demandes de renouvellement DACA, mais fait l'objet d'une ordonnance judiciaire lui interdisant d'examiner les demandes initiales.

De plus, en septembre 2022, le DHS a publié une règle définitive pour expliquer de façon précise et cohérente aux non-ressortissants la façon dont le DHS a recours au motif d'irrecevabilité pour cause de charge publique. En vertu de cette règle, la demande d'un non-ressortissant est déclarée irrecevable si ce dernier est susceptible d'être amené à dépendre essentiellement des aides publiques pour sa subsistance. Les avantages non monétaires, comme *Medicaid*, et l'aide alimentaire ne sont pas pris en considération.

En 2022-23, le DHS a annoncé la création ou le prolongement du statut temporaire protégé (*Temporary Protected Status – TPS*) pour les ressortissants des pays suivants : Afghanistan, Cameroun, El Salvador, Éthiopie, Haïti, Honduras, Myanmar, Népal, Nicaragua, Somalie, Soudan, Soudan du Sud, Syrie, Ukraine, Venezuela et Yémen.

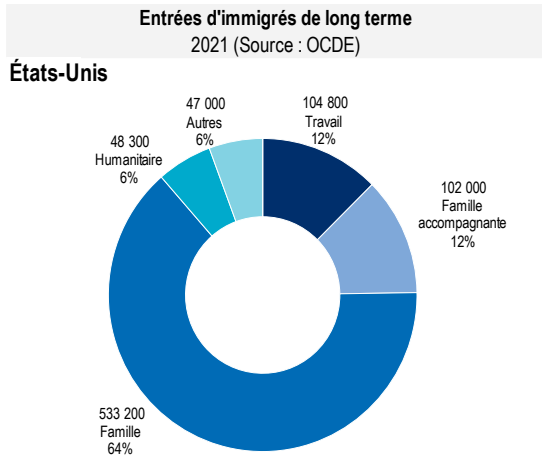
À la suite de l'accumulation des retards dans le traitement des demandes de visa pendant la pandémie et de l'allongement des délais d'attente pour les entretiens, des changements provisoires ont été apportés au système de demande de visas pour 2022. Le ministère des Affaires étrangères a suspendu temporairement l'obligation d'un entretien en personne pour certaines catégories de visas de non immigrants et pour de nombreuses demandes de renouvellement. En décembre 2022, l'exemption a été prorogée jusqu'à fin 2023.

Les restrictions aux frontières au titre du dispositif de santé publique appelé Titre 42, qui autorisait l'expulsion des demandeurs d'asile, ont pris fin le 11 mai 2023 avec la levée de l'état d'urgence sanitaire qui avait été déclaré au moment de la pandémie de COVID-19. L'état d'urgence avait été décrété en mars 2020 par l'ancien gouvernement afin de limiter la propagation du COVID-19. Quand le dispositif était en vigueur, près de 2.8 millions de personnes ont été expulsées.

Enfin, les directives présidentielles concernant l'admission des réfugiés ont porté le nombre maximal d'admissions de réfugiés à 125 000 en 2022 et en 2023, soit l'objectif le plus élevé depuis plusieurs décennies.

Pour plus d'informations : www.whitehouse.gov/priorities | www.dhs.gov | www.uscis.gov | www.state.gov

Chiffres clés de l'immigration et de l'émigration – États-Unis



Migrations temporaires
(Sources : OECD, UNHCR)

Migrations temporaires de travail

| | 2021 | 2021/20 |
|---------------------------------|---------|---------|
| Vacanciers actifs | 39 650 | + 701% |
| Travailleurs saisonniers | 421 750 | + 53% |
| Transferts intra-entreprise | 39 350 | + 111% |
| Autres travailleurs temporaires | 151 590 | + 94% |

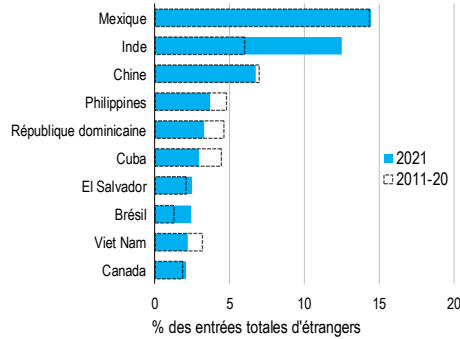
Éducation

| | 2021 | 2021/20 |
|--------------------------------------|---------|---------|
| Étudiants en mobilité internationale | 399 020 | + 288% |
| Stagiaires | 560 | + 83% |

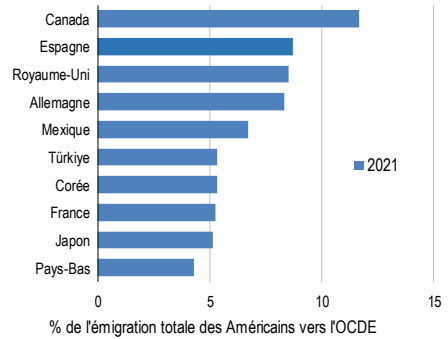
Humanitaires

| | 2022 | 2022/21 |
|--------------------|---------|---------|
| Demandeurs d'asile | 730 400 | + 287% |

10 principales nationalités des entrées
(définition nationale)



Émigration d'Américains vers les pays de l'OCDE
(définition nationale)



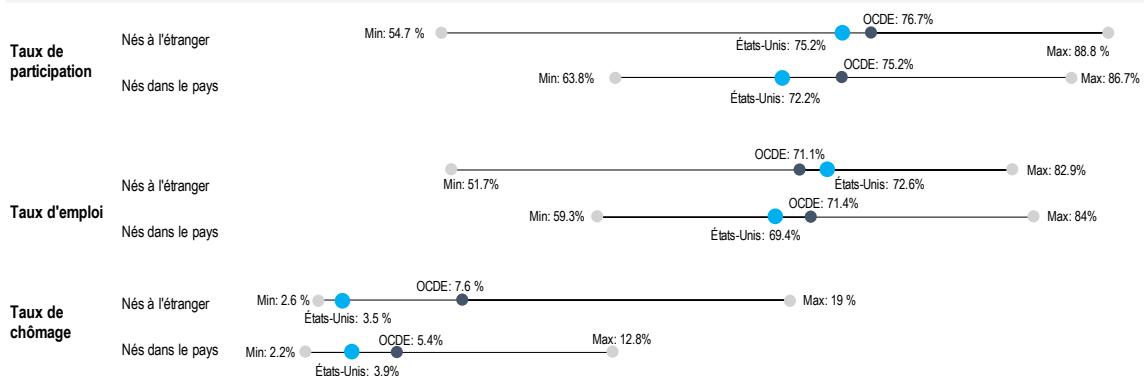
Composantes de la croissance de la population

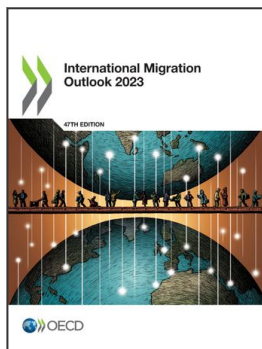
| | 2022 | 2022/21 |
|--|----------------------|------------|
| | Pour 1 000 habitants | Différence |
| Total | 3.8 | +2.2 |
| Accroissement naturel | 0.7 | +0.3 |
| Solde migratoire net plus ajustements statistiques | 3.0 | +1.9 |

Transferts de fonds

| | USD courants (millions) | Évolution annuelle (%) | Part du PIB (%) |
|----------------|-------------------------|------------------------|-----------------|
| Entrées (2022) | 7 079 | +2.6 | 0.0 |
| Sorties (2022) | 79 153 | +8.9 | 0.3 |

Situation sur le marché du travail
2022





Extrait de :
International Migration Outlook 2023

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/b0f40584-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2023), « États-Unis », dans *International Migration Outlook 2023*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/3a3b3fb7-fr>

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes :
<http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.